

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

26 avril 2019

Présents : Carole FAYOLLE - Jean-Guy GENESTE - Christian MOREAU – Véronique TRIBOULET - Jean-Louis MERCIER - Fabrice POTHIER - Roberte NEBOUT - (7 membres présents)

Excusés : Franck ROYER pouvoir à Carole FAYOLLE  
Odile VILLENEUVE pouvoir à Véronique TRIBOULET  
Stéphanie BOUTROUX pouvoir à Jean-Guy GENESTE  
Franck BERCHEM pouvoir à Christian MOREAU

Secrétaire de séance : Véronique TRIBOULET

La séance débute à 20h20.

## 1) Approbation du compte-rendu du 29 mars 2019

Pas de question – pas de remarques

pour : 11

contre : 0

abstention : 0

Au vote, délibération prise à **l'unanimité des membres (11)**.

## 2) Demande de subvention au titre des amendes de police

Panneaux et peinture au sol.

Pour un total de 2071,76 €

Dans le dossier de demande, l'UTT nous signale que les panneaux choisis ne sont plus réglementaires : les préconisés seront plus grands (dépasseront sur la route) et surtout plus chers.

On envoie quand même la demande subvention.

Autorisation à Mme le Maire de solliciter une subvention au titre des amendes de police

pour : 11

contre : 0

abstention : 0

Au vote, délibération prise à **l'unanimité des membres (11)**.

## 3) Ligne de trésorerie

Actuellement : 150 000,00 € qui se termine fin mai, et entièrement remboursée

En faire une nouvelle pour pallier aux travaux de la construction ESEC et avance de TVA (récupérée par la suite) 350 000,00 €.

Appel à deux banques :

- Caisse d'Épargne

Sur 1 an

Taux fixe : 0,99 %

Frais de dossier : 0,20 %

Pas de montant minimum

- CACF

Sur 1 an

Taux variable : plancher 1 % (calculé au 17 avril)

Frais de dossier : 0,20 %

Pas de montant minimum

Le choix s'est porté avec la Caisse d'Epargne

Autorisation à Mme le Maire d'ouvrir une nouvelle ligne de trésorerie à la Caisse d'Epargne :

pour : 11

contre : 0

abstention : 0

Au vote, délibération prise à **l'unanimité des membres (11)**.

#### 4) Tarif redevances occupation domaine public

Un cirque est venu la semaine dernière ; il refusait de payer le temps resté sur le site A. Labaye. Nous avons quand même pu nous faire rembourser une journée soit 51,50 € par jour.

Faut-il augmenter la redevance s'il y a des animaux ? on maintient les tarifs mais on renforce les conditions d'occupation du domaine public (qui seront à affichées et mises en ligne - cf Karine/Dominique)

pour : 11

contre : 0

abstention : 0

Au vote, délibération prise à **l'unanimité des membres (11)**.

#### 5) Demande en admission en non valeur de produits irrécouvrables

Pour une valeur de 28,10 € (datant de 2014)

pour : 11

contre : 0

abstention : 0

Au vote, délibération prise à **l'unanimité des membres (11)**.

#### 6) Etablissement d'un nouveau PAI (cantine)

Une maman a demandé un repas spécifique pour sa fille, la solution envisagée est plutôt que le déjeuner de la petite soit fourni par la famille plutôt que Bénédicte cuisine un repas spécifique.

Madame le Maire propose un tarif pour le PAI à 1,00 €

pour : 11

contre : 0

abstention : 0

Au vote, délibération prise à **l'unanimité des membres (11)**.

## 7) Questions diverses

- dépôt de plainte suite aux dégradations effectuées le week-end dernier (panneaux affichage Indépendante, robinet arraché à l'église et au local pétanque, panneau basket à l'école carrément plié + saccage dans la cour) – mêmes types de dégâts à Seuillet et à St Germain des Fossés
- Le Conseil Départemental procède à la mise à jour de ses bases de données ; avec le RGPD, il demande l'autorisation d'utilisation des coordonnées des élus pour leurs fichiers, accord de tous.
- Merci pour participation 8 mai, rendez-vous sur le parking de l'école à 10h15
- En bureau communautaire : vote des travaux d'investissement assainissement
  - . Route de St Félix : 150 000,00€ (programmée pour fin d'année 2019)
  - . Rue du Boulas : 75 000,00 €
- politique de reconquête Centres Villes Centres Bourgs :
  - . arrêt du CCAB par le Conseil Départemental mais lancement du dispositif de reconquête CVCB
    - ∞ Etudes subventionnées à 60 % par le Département et 40 % par Vichy Communauté
    - Pour faire partie du dispositif il faut :
      - ∞ S'inscrire au niveau du Département
      - ∞ Faire un courrier à Vichy Communauté pour indiquer que l'on veut bénéficier du dispositif reconquête CVCB – période phase 2
    - Nous lançons l'opération pour Magnet

**Fin des débats : 21h55**